



Guide de la gestion des déchets sur la commune de Virton



Introduction

A l'intérieur de ce carnet, vous retrouverez toutes les informations relatives au ramassage et la gestion des déchets sur la commune de Virton.

En effet, le tri des déchets est d'application et certaines poubelles sont ramassées en porte-à-porte.

Vous retrouverez donc ici toutes les informations relatives, les dates de ramassage ainsi que différentes ressources.

Pour l'ensemble des collectes en porte-à-porte, il est recommandé de sortir vos déchets la **veille après 20h** ou **avant 6h** le jour du ramassage. Mettez le tout le long de la voirie, sans pour autant obstruer la circulation.

Si le ramassage n'a pas pu avoir lieu (intempéries, pannes,...), il est demandé de rentrer les déchets afin de les ressortir lors de la prochaine tournée.

En cas de travaux, la commune informera sur les points de ramassage prévus.

Ramassage des déchets organiques et résiduels

Les sacs gris sont utilisés pour les déchets résiduels et les sacs blancs pour les déchets organiques. Vous pouvez acheter ce sac dans différents commerces de la commune (Delhaize, Carrefour, Colruyt,...).

Les ramassages ont lieu :

- le **mardi** : Latour, Chenois, Ethe (y compris à Rabais : le Clos des Horlées et la rue du Bonlieu), Belmont, Bleid, Gomery, Saint-Remy, Grandcourt et Ruelle.
- le **vendredi** : Saint-Mard et Virton (y compris la vallée de Rabais sans le Clos des Horlées et la rue du Bonlieu).

 **Triez les déchets organiques**
Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac ou duobac)
Compartment vert du duobac / Sac communal biodégradable

 DÉCHETS ORGANIQUES

Déchets biodégradables

✓

Restes de repas Marc de café et sachets de thé Fleurs fanées et petits déchets de jardin

Épluchures Coquilles d'œufs, de noix... Essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier

Pour plus de confort chez vous

- Séparez les emballages (barquettes, films en plastique, bocaux...) des aliments périmés.
- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES

✗

Langes Capsules de café

→

DÉCHETS RÉSIDUELS

 **Triez les déchets résiduels**
Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac ou duobac)
Compartment gris du duobac / Sac communal

 DÉCHETS RÉSIDUELS

Déchets non recyclables et non dangereux

✓

Papier aluminium Pochons de jus de fruits, emballages souples de nourriture pour chats Objets divers non recyclables : jouets, bics, boîtes, sandales...

Langes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges... Poussières, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, litières non biodégradables... Vaisselle cassée, anciennes ampoules à incandescence... Boîtes cylindriques de chips, cellophane...

Pour une collecte sans soucis

Pour les sacs :

- Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
- Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.

Pour les duobacs :

- Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
- Le couvercle doit être fermé.
- Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
- Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS

✗

Emballages en plastique, métalliques et cartons à boissons

→

SAC BLEU PNC

Ramassage des papiers/cartons

Virton I Centre Mardi	Virton II Belmont, Bleid, Gomery, Saint-Remy Lundi ou samedi	Virton III Saint-Mard, Chenois, Latour Mercredi	Virton IV Grandcourt, Ruelle, Ethe Jeudi
mardi 1 février 2022	lundi 31 janvier 2022	mercredi 2 février 2022	jeudi 3 février 2022
mardi 5 avril 2022	lundi 4 avril 2022	mercredi 6 avril 2022	jeudi 7 avril 2022
mardi 7 juin 2022	samedi 4 juin 2022	mercredi 8 juin 2022	jeudi 9 juin 2022
mardi 16 août 2022	samedi 13 août 2022	mercredi 17 août 2022	jeudi 18 août 2022
mardi 18 octobre 2022	lundi 17 octobre 2022	mercredi 19 octobre 2022	jeudi 20 octobre 2022
mardi 6 décembre 2022	lundi 5 décembre 2022	mercredi 7 décembre 2022	jeudi 8 décembre 2022

En cas de travaux dans votre rue ou suivant la météo, il est possible que le passage du camion soit impacté. Dans ce cas, vérifiez d'abord sur la page Facebook "Idelux environnement & eau". Dans le cas contraire, vous pouvez les joindre par téléphone au 063 23 19 87 ou par mail collectes@idelux.be.



Triez les papiers et les cartons

En porte-à-porte en vrac ou séparément au recyparc

Papiers-Cartons



Papiers



Cartons

Pour un bon recyclage

- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyparc, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Photos



Papier peint



Aluminium



DÉCHETS
RÉSIDUELS



Papier et carton sale ou gras



Essuie-tout



DÉCHETS
ORGANIQUES

Ramassage des PMC

Depuis octobre 2021, le ramassage des PMC se fait en porte-à-porte, un mercredi sur deux. Retrouvez ci-dessous les dates de ramassage pour l'année 2022.

Janvier	mercredi 5 janvier 2022	mercredi 19 janvier 2022	
Février	mercredi 2 février 2022	mercredi 16 février 2022	
Mars	mercredi 2 mars 2022	mercredi 16 mars 2022	mercredi 30 mars 2022
Avril	mercredi 13 avril 2022	mercredi 27 avril 2022	
Mai	mercredi 11 mai 2022	mercredi 25 mai 2022	
Juin	mercredi 8 juin 2022	mercredi 22 juin 2022	
Juillet	mercredi 6 juillet 2022	mercredi 20 juillet 2022	
Août	mercredi 3 août 2022	mercredi 17 août 2022	mercredi 31 août 2022
Septembre	mercredi 14 septembre 2022	mercredi 28 septembre 2022	
Octobre	mercredi 12 octobre 2022	mercredi 26 octobre 2022	
Novembre	mercredi 9 novembre 2022	mercredi 23 novembre 2022	
Décembre	mercredi 7 décembre 2022	mercredi 21 décembre 2022	

Ci-dessous, retrouvez les consignes de tri pour les sacs bleus PMC. Pour rappel, vous pouvez maintenant y mettre plus de choses, qui ne vont donc plus dans la poubelle résiduelle. En cas de problème avec le ramassage, vous pouvez prendre contact directement avec Idelux Environnement par mail (collectes@idelux.be) ou par téléphone (063 23 19 87)

Triez les emballages PMC

Uniquement en porte-à-porte, via le sac bleu



Emballages en Plastique

Bouteilles

Facons

Pots

Tubes

Barquettes et rapiers

Films

Sacs et sachets

Emballages Métalliques

Canettes et boîtes de conserve

Aérosols

Barquettes et rapiers

Couvercles, bouchons et capsules

Pour un bon recyclage

Egouttez et videz bien tous les emballages.

Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.

Enlevez complètement le film en plastique des barquettes et jetez-les séparément dans le sac.

Cartons à boissons

INTERDITS DANS LES PMC

- Emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- Emballages d'huile de moteur et lubrifiant, de carburants, pesticides, colle, peintures et vernis, tubes de silicone
- Emballages d'une contenance supérieure à 8 litres
- La frigolite en billes
- Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, etc.
- Autres objets

ATTENTION!

N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres. N'enfermez pas vos emballages dans des petits sacs avant de les jeter dans votre sac bleu (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Recyparc

Le Recyparc se situe Rue Sainte-Anne - 6767 Dampicourt.

Les horaires d'ouverture sont :

- Du lundi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 9h à 18h (du 1^{er} mai au 31 octobre)
- Du lundi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 9h à 18h (du 1^{er} novembre au 30 avril)

Retrouvez toutes les informations relatives aux déchets que vous pouvez y déposer ainsi que sur le fonctionnement sur le site idelux.com